

Ouest-France / Basse-Normandie / Cherbourg-Octeville / Gatteville-
le-Phare / Archives du vendredi 18-02-2011

Une nouvelle convention pour le phare de Gatteville - Gatteville-Phare

vendredi 18 février 2011



Les responsables de l'Association sportive, culturelle et d'entraide de l'équipement (ASCEE), gestionnaires du phare, et ceux de la Direction interrégionale de la mer de la Manche et Mer du Nord (DIRM), qui est le service affectataire, étaient réunis mercredi afin de signer une convention permettant la visite des phares.

Seconde vie des phares. En charge des phares depuis le 1er janvier 2010, la DIRM a décidé d'en laisser la gestion à l'ASCEE. « Le phare de Gatteville est le plus vieux phare de la Manche et de la Mer du Nord et c'est un lieu symbolique car il en est le plus haut », explique Laurent Courcol, directeur de la DIRM. « Par le biais de cette convention, nous donnons la possibilité à l'association de gérer les visites du phare et ainsi d'en assurer la promotion. Cette convention sera reconduite chaque année. »

La gérance était déjà assurée par l'ASCEE depuis 1998, comme l'explique sa présidente Chantal Balny: « Auparavant, nous avions une convention avec la Direction départementale de l'équipement pour gérer le phare. Cette convention officialise notre gérance. Il faut savoir que nos hôtes accueillent une moyenne de 36 000 visiteurs chaque année. »

Convention de partenariat. Autre signature importante paraphée au pied du phare, celle du partenariat entre l'ASCEE et sa présidente nationale Joëlle Gau et Laurent Courcol de la DIRM concernant un partenariat. « Cette convention va nous permettre d'accueillir et d'ouvrir nos activités nationales, qu'elles soient sportives et culturelles, aux agents de la DIRM. Ils pourront aussi participer aux divers challenges sportifs nationaux que nous organisons », explique Joëlle Gau.